Pétition pour la chasse des oies et canards en février

Moi, chasseur de France, avec CPNT, je revendique et demande à la ministre de l'Écologie par cette pétition de pouvoir chasser les oies et canards en février dès cette année 2015, que ce soit par dérogation ou tout autre moyen légal ou règlementaire à définir par le pouvoir ministériel dont c'est la responsabilité.

La nature le permet, les prélèvements sont raisonnables cette chasse est traditionnelle et elle permettra de limiter les scandaleuses destructions d'oies et de canards réalisées au printemps en Hollande aux frais du contribuable européen.

OUI à la chasse du gibier d'eau en février !

Nom / Prénom	Code postal / Commune	Adresse mail	Signature

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

à retourner à CPNT - BP 87546 - 64075 PAU CEDEX - Tél. 05.59.14.71.71 - Internet : cpnt.fr / contact@cpnt.fr